



# Panorama 2019

Fondation A Capella  
Rapport annuel

# PLUS MOTIVÉ-E-S ● QUE JAMAIS!

Près de 80 % de nos bénéficiaires sont **des enfants et des jeunes** en situation de surdité ou de malentendance. C'est à eux que sont destinées presque 95 % de nos prestations de codage-interprétation en langue parlée complétée (LPC), **avant ou durant leur scolarité obligatoire**, ou encore pendant leurs études ou leur formation professionnelle. Les 5 % restants concernent l'accompagnement en emploi. C'est une belle récompense et une grande source de motivation pour nous toutes et tous, au sein de la fondation, de participer ainsi, année après année, à l'intégration scolaire, professionnelle mais aussi sociale de nos bénéficiaires. Savoir pour quoi et pour qui nous nous battons nous aide d'autant plus aujourd'hui pour faire face à la crise causée par la pandémie de coronavirus, qui impacte sévèrement les activités d'A Capella.

Mais venons-en à 2019. Cette année, nous avons pu apprécier les résultats bénéfiques de la petite révolution amorcée en 2018 : le passage au salariat des codeuses-interprètes en LPC. Grâce à ce nouveau statut, des liens plus étroits se tissent peu à peu, notamment par le biais de formations continues et des groupes centrés sur les échanges de pratiques professionnelles. Autant d'éléments qui se répercuteront positivement sur la qualité des prestations délivrées à nos bénéficiaires.

Quant aux codeuses-interprètes en LPC fraîchement diplômées, elles ont toutes pu trouver auprès de la fondation les missions qu'elles souhaitaient. Autre fait réjouissant : plusieurs d'entre elles s'investissent au sein de leur association professionnelle et sont sources de nombreuses propositions. Pourtant, il manque de codeuses-interprètes en LPC diplômées pour répondre aux demandes croissantes de prestations que reçoit la fondation. A Capella veut y remédier. Aussi, elle a décidé d'organiser une nouvelle édition de la formation, en partenariat avec la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL).

Aujourd'hui encore plus qu'hier, nous mesurons combien votre soutien financier et moral est précieux. C'est pourquoi nous vous sommes reconnaissant-e-s d'être à nos côtés. Notre gratitude va également à nos bénéficiaires et leurs familles pour leur confiance, ainsi qu'à toutes les personnes qui font exister A Capella. Grâce à vous toutes et tous, nous restons plus motivé-e-s que jamais !

Bonne lecture et... prenez soin de vous !

Yves Pillonel, président  
Jean-Luc Nicoulin, directeur

## LA LPC, C'EST QUOI ?

La langue parlée complétée (LPC) est une technique visuelle qui utilise un codage avec les mains et les doigts pour compléter la lecture labiale et rendre les sons visibles. La communication orale entre entendants et sourds ou malentendants s'en trouve ainsi facilitée. Avec la LPC, chacun fait donc un pas en direction de l'autre.

### 8 CLÉS DES DOIGTS POUR CODER LES SONS CONSONNES



m / t / f



b / n / ue



g



r / s



k / v / z



l / ch / gn / oue

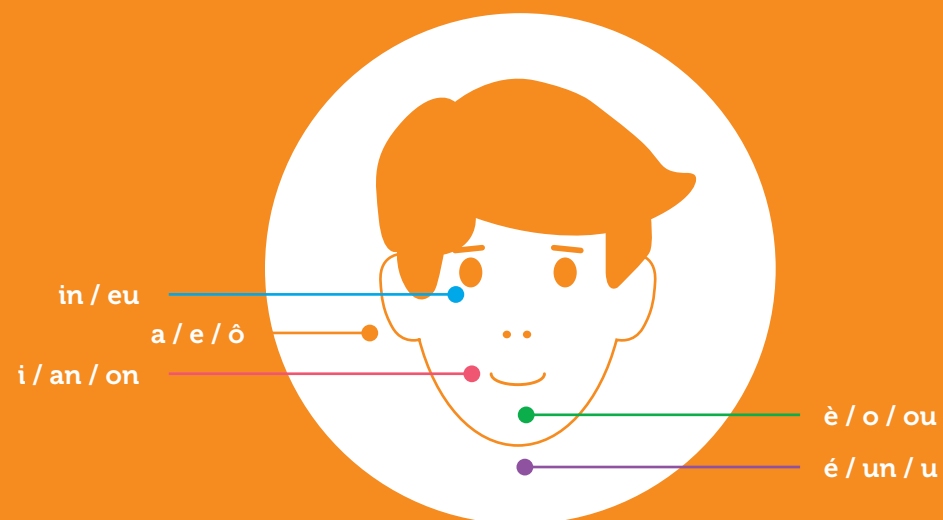


ill / ng



p / d / j

### 5 POSITIONS DES MAINS POUR CODER LES SONS VOYELLES



## QU'EST-CE QU'UN CODEUR-INTERPRÈTE EN LPC ?

Les codeurs-interprètes (CI) en LPC sont des professionnels spécialisés dans la surdité et la LPC. Ils sont formés pour accompagner les personnes présentant une déficience auditive dans des situations diverses de communication orale. Ils font office – au moyen de la LPC – d'interprètes entre entendants et sourds/malentendants. Ils interviennent majoritairement en classe durant la formation obligatoire et post-obligatoire des enfants ou des jeunes en situation de surdité, mais également lors de stages, de cours de formation continue ou de divers événements sociaux, ainsi que dans le cadre de l'activité professionnelle.

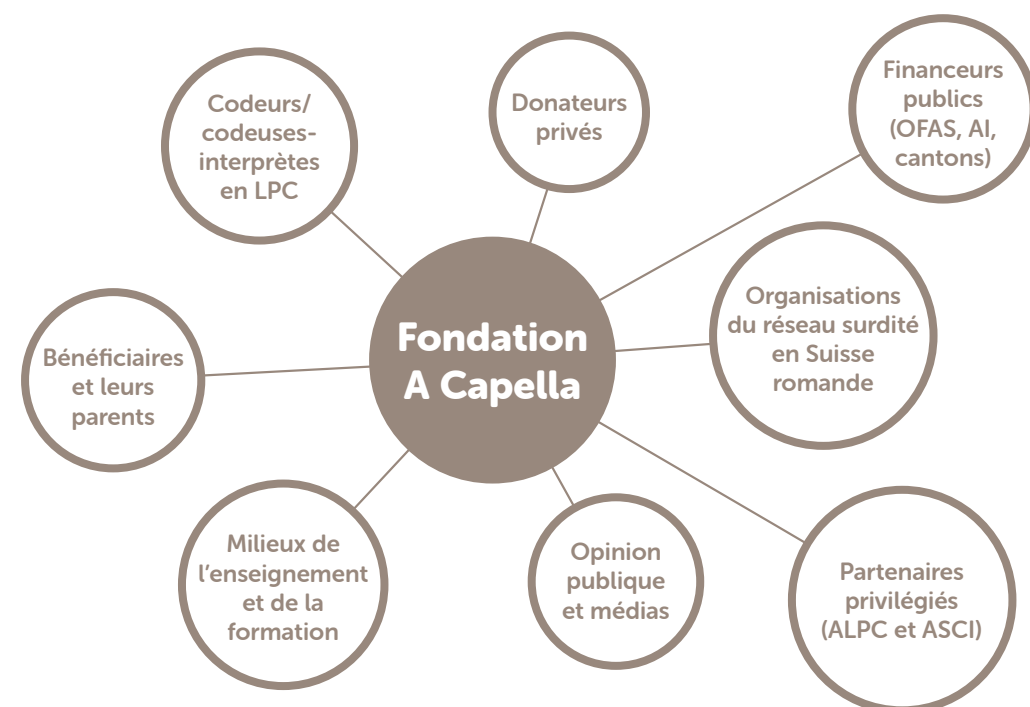
**POUR EN SAVOIR PLUS**  
www.a-capella.ch > LPC



## ● PORTRAIT

La Fondation A Capella a vu le jour en 2000, à l'instigation de parents d'enfants présentant une déficience auditive (surdité ou malentendance). Elle est active dans toute la Suisse romande ainsi que dans la partie francophone du canton de Berne. Plus des **trois quarts de ses bénéficiaires sont des enfants et des jeunes en formation**, tous en situation de surdité ou de malentendance. Près de **95% de ses prestations** leur sont dédiées. Fondation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, A Capella est indépendante sur les plans politique et religieux.

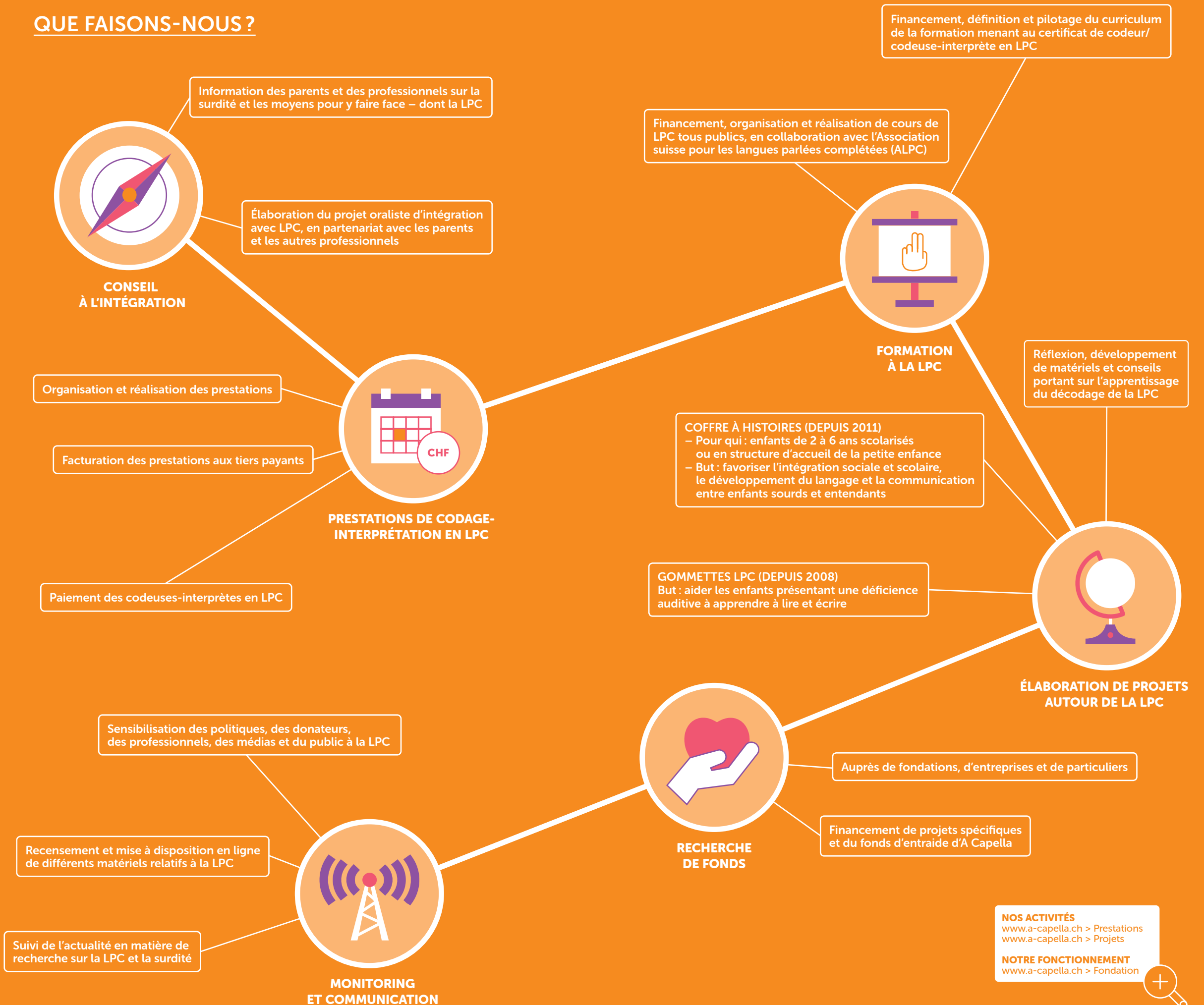
### Notre écosystème



### A quoi servons-nous ?

- A Capella finance tous types d'actions et de projets visant à :
- promouvoir et concrétiser, à l'aide de la langue parlée complétée (LPC), l'éducation oraliste des enfants et des jeunes en situation de surdité ou de malentendance ;
  - favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes présentant une déficience auditive, en privilégiant la communication orale avec les entendants et en encourageant l'appropriation de la langue orale et écrite au moyen de la LPC.

## QUE FAISONS-NOUS ?



**NOS ACTIVITÉS**  
[www.a-capella.ch](http://www.a-capella.ch) > Prestations  
[www.a-capella.ch](http://www.a-capella.ch) > Projets

**NOTRE FONCTIONNEMENT**  
[www.a-capella.ch](http://www.a-capella.ch) > Fondation



## Comment nos activités sont-elles financées ?

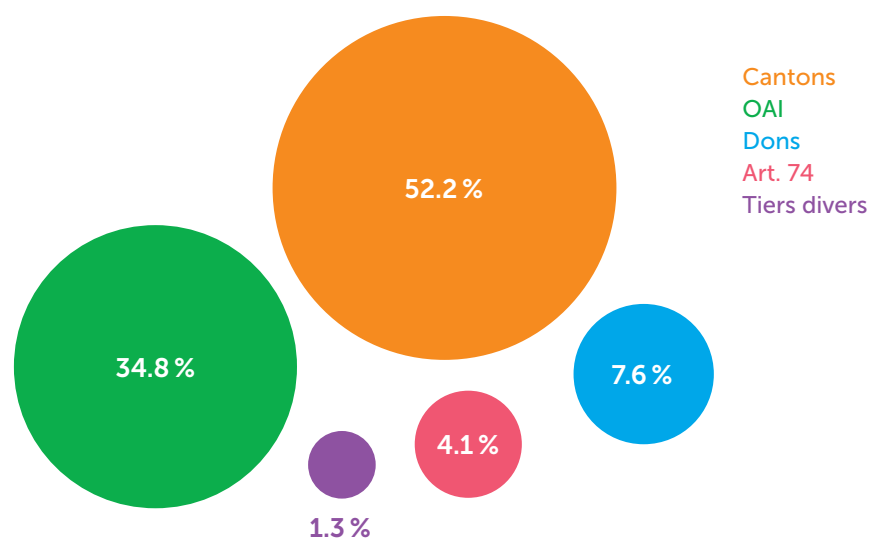
Nos activités se divisent en deux catégories : les prestations de codage-interprétation en LPC et les autres activités, qui comprennent notamment des cours et projets spécifiques. Leur financement diffère.

### Prestations de codage-interprétation en LPC

Activité majeure d'A Capella, les prestations de codage-interprétation en LPC et les charges indirectes liées (services, administration) représentent 95% des dépenses de la fondation. Les prestations réalisées auprès des bénéficiaires directs sont prises en charge par les cantons dans le cadre de la scolarité obligatoire, et parfois aussi avant pour les enfants en âge préscolaire. Après l'école obligatoire, les offices cantonaux de l'assurance-invalidité (OAI) prennent le relais, que ce soit pour la formation (apprentissage, gymnase, hautes écoles, formation continue) ou l'accompagnement sur le lieu de travail.

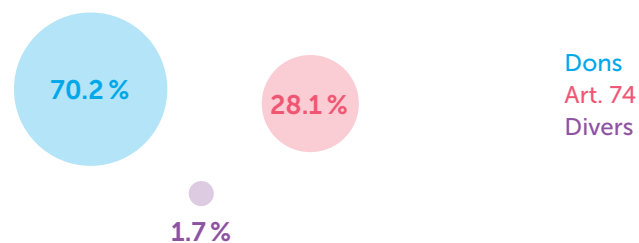
Des tiers privés, associatifs ou institutionnels paient directement les prestations qu'ils demandent : présence d'une codeuse-interprète en LPC à un congrès, à une cérémonie de mariage ou à une audience de tribunal – pour ne citer que quelques cas.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) – via l'article 74 de la Loi sur l'assurance-invalidité (LAI) – et des fonds privés financent les prestations non couvertes par les deux premiers, par exemple pour un cours en vue de l'obtention du permis de conduire ou des besoins supplémentaires durant la formation.



### Autres activités

Les autres activités de la fondation, y compris les charges indirectes qui leur sont liées, sont financées par des fonds privés (dons de fondations, d'entreprises et de particuliers), l'OFAS au titre de l'article 74 LAI et divers produits. Ces activités constituent moins de 5% de l'ensemble des coûts de la fondation.





# FAITS ● MARQUANTS

En plus de ses tâches courantes liées aux prestations de codage-interprétation en LPC, A Capella a continué de développer ses différents projets. La fondation a aussi participé à divers événements destinés à informer sur la surdité, l'intégration des personnes en situation de surdité ou de malentendance et la LPC. Par ailleurs, plusieurs faits importants ont marqué la vie de la fondation en 2019. Les voici.

## Formation de codeur-interprète en LPC : 8<sup>e</sup> édition en préparation

A Capella lance une nouvelle édition de la formation de codeur/codeuse-interprète en LPC (CI-LPC), en collaboration avec la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL). Celle-ci débutera au printemps 2021. La fondation espère ainsi pouvoir compter à terme sur de nouvelles ressources afin de répondre aux demandes de prestations qui lui sont adressées sans devoir recourir à des auxiliaires comme cette année.

## La formation continue, gage de qualité

A Capella est soucieuse d'offrir des prestations de qualité. C'est pourquoi elle accorde une grande importance à la formation continue de ses codeuses-interprètes en LPC diplômées. Aussi, cette année, elle leur a proposé plusieurs journées de perfectionnement, portant en particulier sur les méthodes d'apprentissage du décodage de la LPC.

## Transition réussie à la tête de la CCI

Caroline Avert, codeuse-interprète en LPC depuis plus de 10 ans, a repris avec succès les commandes de la Centrale des codeuses-interprètes en LPC (CCI) au 1<sup>er</sup> août 2019, après une période de transition de 8 mois. Elle succède ainsi à Monique Masur, qui a souhaité se consacrer à d'autres activités. La passation s'est déroulée sans heurts et Caroline Avert a insufflé son propre style, tout en étant déjà appréciée des bénéficiaires et de ses collègues. Un défi qui n'allait pas de soi, après les quelque 30 ans d'activité de la première responsable ! A Capella adresse ses sincères remerciements à toutes les deux pour leur engagement et la qualité de leur travail.

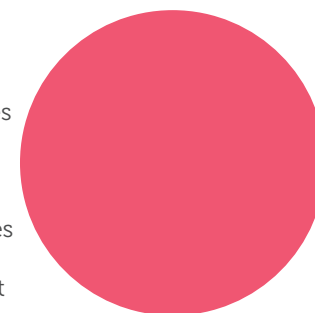


## Succès renouvelé pour le projet Coffre à histoires

L'intérêt que suscite le projet Coffre à histoires ne faiblit pas : au total, 40 structures d'accueil de la petite enfance et classes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Harmos accueillant un enfant malentendant ou sourd ont bénéficié de sa mise en œuvre en 2019. Il s'agit de favoriser l'intégration de nos petits bénéficiaires en proposant la lecture d'un livre doublée en LPC et/ou en langue des signes. Ce projet constitue aussi l'occasion, pour A Capella, de collaborer avec la Fédération suisse des sourds (FSS) autour de ses jeunes bénéficiaires.

## Rédition du jeu «Le Pirate codeur»

Après le vif succès rencontré par la première édition du «Pirate codeur», dont les 100 exemplaires se sont vendus tant en Suisse qu'à l'étranger (France, Belgique et Canada), A Capella a fait rééditer 50 nouveaux exemplaires de ce jeu de société. Grâce à lui, les enfants de 5 à 12 ans peuvent s'entraîner de manière ludique à décoder la LPC. La fondation remercie vivement l'équipe qui a réalisé ce jeu, les Etablissements publics pour l'intégration (EPI) de Genève, en charge de sa production, ainsi que les donateurs qui ont permis de concrétiser ce projet.



## Nouvelles gommettes LPC

A Capella a renouvelé et complété sa palette de gommettes LPC. Ces petites étiquettes autocollantes, qui représentent les différentes clés des doigts et positions des mains constituant la base de la LPC, aident les jeunes bénéficiaires à décoder la LPC et à apprendre la lecture et l'écriture. De nouveaux matériels viendront encore compléter ceux déjà offerts.

## La fondation légataire d'un généreux particulier

Après avoir soutenu régulièrement A Capella de son vivant, M. Hans Hornbacher a choisi la fondation pour faire perdurer ses valeurs au travers d'un dernier legs important. Nous lui en sommes extrêmement reconnaissants. Ce soutien de taille, qui s'est avéré crucial pour faire face à la crise liée au coronavirus, nous permettra également de mettre en œuvre des projets et prestations au service de nos bénéficiaires. Car les besoins de ces derniers restent importants. C'est pourquoi nous saisissons cette opportunité pour inviter tout donateur intéressé à nous contacter, comme l'a fait feu M. Hans Hornbacher.



# ● QUELQUES CHIFFRES

En 2019, le volume des prestations de codage-interprétation en LPC (CI-LPC) et le nombre des personnes qui y ont recours ont progressé de plus de 8%. A Capella suit aussi quelques bénéficiaires qui ne profitent pas encore ou plus de ces prestations, mais ont besoin toutefois d'un accompagnement. Près de 94% des prestations de CI-LPC sont dispensées dans le cadre de la formation, dont une majorité au sein de l'école obligatoire. Petit tour d'horizon en chiffres.



**194**

**BÉNÉFICIAIRES**

dont 181 pour des périodes de CI-LPC



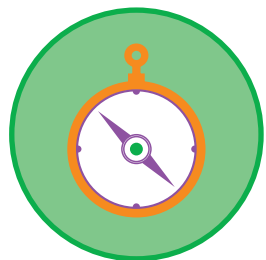
**61**

**CODEUSES-INTERPRÈTES EN LPC**



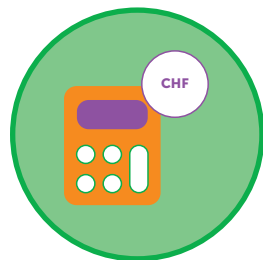
**142**

**ENFANTS ET JEUNES EN FORMATION BÉNÉFICIAIRES**



**27 203**

**PÉRIODES DE CI-LPC DISPENSÉES**

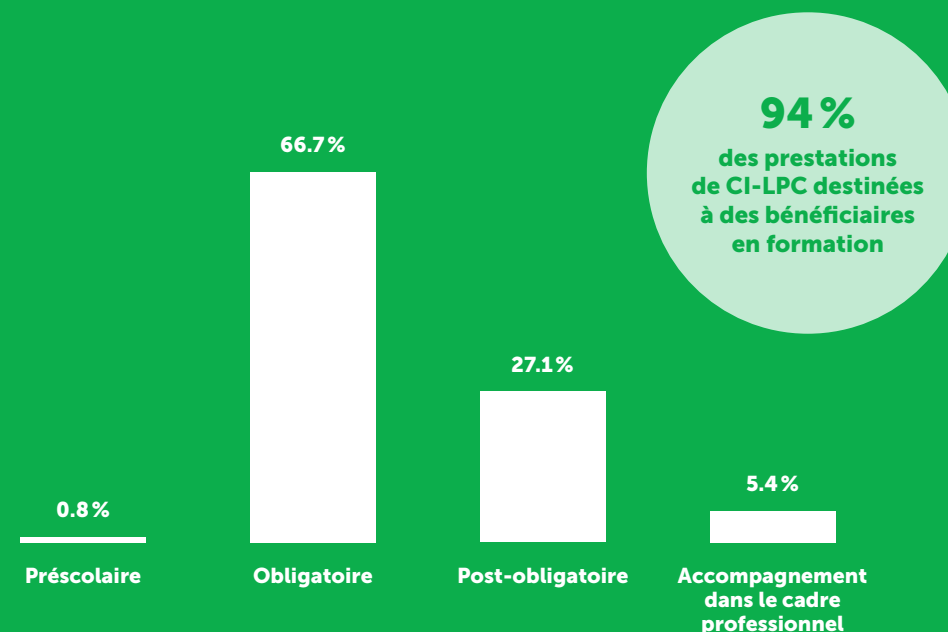


**3 104 431.-**

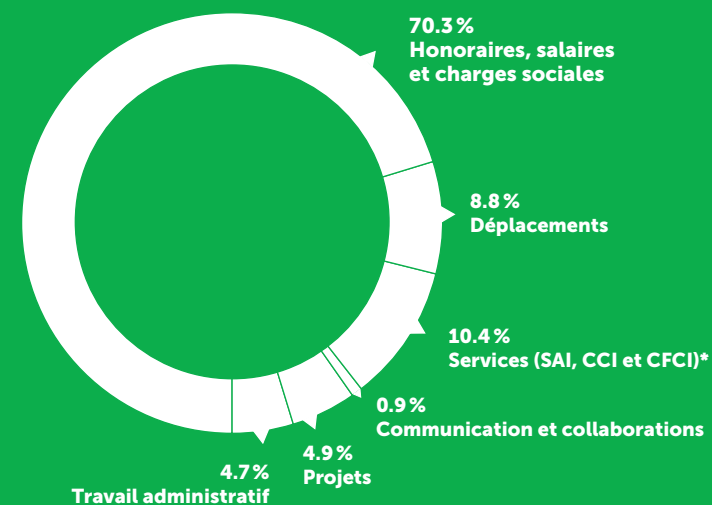
**COÛTS DES PRESTATIONS DE CI-LPC DÉLIVRÉES AUX BÉNÉFICIAIRES**

dont 79 % directement versés aux codeuses-interprètes en LPC

## COMMENT SE RÉPARTISSENT LES PRESTATIONS DE CI-LPC EN FONCTION DU NIVEAU DE FORMATION?



## DE QUOI SE COMPOSE LE COÛT D'UNE PÉRIODE DE CI-LPC?



\* Service d'aide à l'intégration, Centrale des codeuses-interprètes en LPC et Centrale de facturation des codeuses-interprètes en LPC



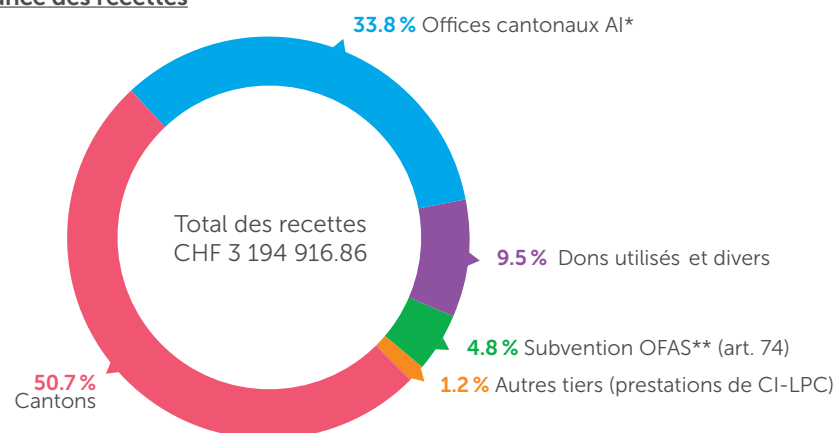




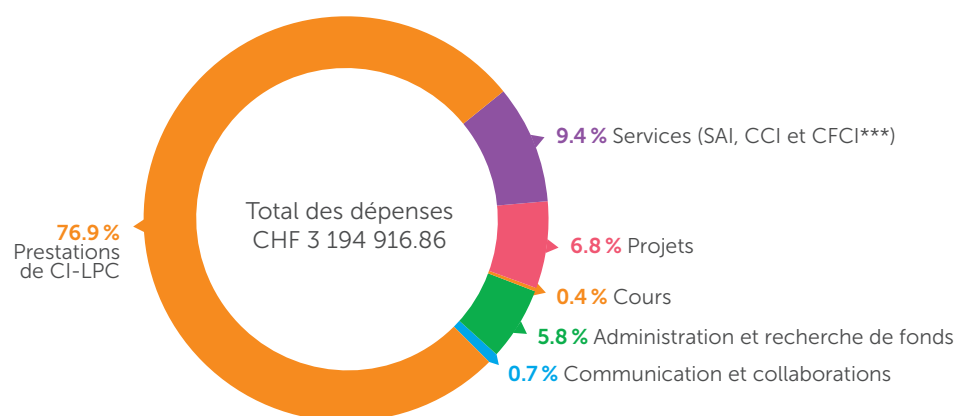
## COMPTES 2019

L'exercice 2019 se solde par un bilan équilibré grâce aux fonds reçus de nos donateurs, A Capella ne réalisant pas de bénéfice. Le total des dépenses et des recettes augmente par rapport à l'année précédente principalement en raison du passage au salariat des codeuses-interprètes en LPC, auparavant indépendantes, et de l'augmentation des prestations. Ainsi, la part des dépenses liées aux prestations de codage-interprétation en LPC progresse sensiblement.

### Provenance des recettes



### Destination des dépenses



\* Assurance-invalidité

\*\* Office fédéral des assurances sociales

\*\*\* Service d'aide à l'intégration, Centrale des codeuses-interprètes en LPC et Centrale de facturation des codeuses-interprètes en LPC

# UN CHALEUREUX MERCÌ À TOUS ● NOS DONATEURS!

Sans les financements que nous accordent différents organismes publics et les dons reçus de la part de fondations, d'entreprises et de particuliers, nous ne pourrions mener à bien nos activités. Mais ces soutiens représentent aussi un merveilleux encouragement face aux efforts que réalisent nos bénéficiaires pour s'intégrer dans la société. Nous remercions donc chaleureusement tous les organismes et toutes les personnes qui rendent cela possible :

- Berthoud Jackie, Chêne-Bougerie
- Canton de Berne
- Canton de Vaud
- Canton du Valais
- Commune d'Anières
- Etat de Fribourg
- Famille Nataf-Azagury, Genève
- Famille Pfirter, Saint-Prex
- Fondation Caecorum Canes
- Fondation Eugénie Baur-Duret
- Fondation Helga et Victor Bodifée
- Fondation Irma Wigert
- Fondation Marguerite
- Groupement genevois des métiers du bois (gGmb), Genève
- Hornbacher Hans, legs
- Lugassy Esther et Laurent, Genève
- MG Finance SA, pour un de leurs clients
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Offices cantonaux de l'assurance-invalidité (OAI)
- République et canton de Genève
- République et canton de Neuchâtel
- République et canton du Jura

...sans oublier les donateurs souhaitant rester anonymes.

Nous remercions également nos deux partenaires privilégiés que sont l'Association suisse pour les langues parlées complétées (ALPC) et l'Association suisse des codeuses/codeurs-interprètes en langue parlée complétée (ASCI).



# ● CONTACTS

La Fondation A Capella a pour but de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes en situation de surdité ou de malentendance à l'aide de la langue parlée complétée (LPC). La LPC est une technique visuelle qui utilise un codage avec les mains et les doigts pour compléter la lecture labiale et ainsi faciliter la communication orale avec les personnes présentant une déficience auditive.

## **Fondation A Capella**

Av. de Collonges 2      info@a-capella.ch  
1004 Lausanne        www.a-capella.ch  
021 905 68 61

## **Directeur**

Jean-Luc Nicoulin      jl.nicoulin@a-capella.ch  
076 616 72 58

Adresses de nos différents services :  
[www.a-capella.ch](http://www.a-capella.ch) > Fondation

Portraits des membres du Conseil de fondation :  
[www.a-capella.ch](http://www.a-capella.ch) > Fondation > Structure

## **VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR NOTRE ACTION? FAITES UN DON!**

Vous pouvez spécifier à quel projet vous aimeriez que votre don soit affecté. Nous respecterons votre demande.

Crédit Suisse Lausanne  
CCP : 80-500-4  
IBAN : CH26 0483 5187 8434 4100 0

A Capella est une organisation reconnue d'utilité publique.  
Vos dons sont donc déductibles fiscalement.

Editeur : Fondation A Capella  
Concept et rédaction : relatif, Lausanne  
Concept et graphisme : Oxyde, Lausanne  
Photographies : Amélie Benoist, Istockphoto





**FONDATION A CAPELLA**

Av. de Collonges 2  
1004 Lausanne

[www.a-capella.ch](http://www.a-capella.ch)  
[info@a-capella.ch](mailto:info@a-capella.ch)

021 905 68 61